

Rapport de l'ONU sur les crimes au Burundi : qui risque des poursuites ?

RFI, 05-09-2017 Une commission indépendante d'enquête de l'ONU sur les crimes commis au Burundi a rendu son rapport lundi 4 septembre. Elle exhorte la Cour pénale internationale à enquêter de toute urgence sur les crimes contre l'humanité et autres atrocités au Burundi. Son président parle d'une attaque « généralisée ou systématique » contre la population civile. Et Fatsah Ouguerouz va plus loin. Il blâme « une politique de l'Etat burundais ». Un rapport qui pointe du doigt une responsabilité jusqu'au sommet de l'Etat, pour la première fois, en tentant de démonter la mécanique qui structure ces violences.

Pierre Nkurunziza n'est pas nommé, mais ce rapport est explicite sur ce que pourrait être son rôle de premier plan dans les crimes commis au Burundi. Selon ce texte, il y aurait derrière les graves violations des droits de l'homme documentés une chaîne de commandement parallèle qui a la haute main sur les différents groupes responsables de ces crimes. Il s'agit du Service national de renseignement, de la police, des unités de l'armée, ainsi que des Imbonerakure, la ligue des jeunes du parti au pouvoir que l'ONU qualifie de milice. Leurs liens ? Hérités du temps où ils appartenaient tous à la rébellion du Cndd-FDD, aujourd'hui au pouvoir. Les décisions seraient prises « non pas par le gouvernement, mais par le président de la République entouré d'un cercle restreint » d'au moins cinq « généraux », dont le ministre de la Sécurité publique ou encore le secrétaire général du parti de Nkurunziza. Le responsable de la communication présidentielle Willy Nyamitwe a réagi vivement en dénonçant un complot occidental dirigé contre Nkurunziza, « parce c'est la personne clé dans la protection de la nation ». Il serait en quelque sorte l'objectif principal de ce fameux complot. La société civile burundaise en exil, elle, a toujours dénoncé son « rôle central » dans la répression. Elle se réjouit donc de voir Pierre Nkurunziza mis en cause pour son rôle, pour la première fois. Et elle demande à la CPI de poursuivre les commanditaires des crimes contre l'humanité commis au Burundi depuis plus de deux ans, quel que soit leur rang. Un rapport salué par l'opposition en exil Ce rapport représente un espoir pour l'opposition burundaise en exil. Et la plateforme Cnared lance aussi un appel pressant à la CPI.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});